

A la croisée des savoirs...

Fabrice Caton

Tout en (re)plongeant dans les travaux de Paul Rivenc, j'ai tenté de répondre à cette question : « quels sont les liens qui unissent ses travaux à l'ergonome que je suis ? ». Cette question qui me paraissait d'abord personnelle, est devenue l'objet de ma réflexion sur les travaux de Paul Rivenc : un éclairage distancié et pluridisciplinaire sur ces travaux, s'il n'est pas indirectement le seul¹, semble être à ma connaissance le premier en tant que tel. Le choix de l'ergonomie peut sembler étrange, mais cette science est à la croisée des sciences cognitives, de la linguistique, de l'informatique, de la psychologie (de groupe, de l'apprentissage), de la sociologie², Ma connaissance des travaux de Paul Rivenc, sous le regard de l'ergonome, peuvent amener des éclairages et des constatations nouvelles, à minima concernant l'approche scientifique et les pratiques qui en découlent.

Avant mon cursus de sciences cognitives et ergonomie, j'ai suivi l'enseignement de la licence et maîtrise FLE, à l'Université Toulouse Mirail, premier enseignement universitaire du FLE, créé par Paul Rivenc en 1983. En replongeant vers ces sources, j'y ai (re)découvert nombre de savoirs et savoir-faire qui, à ma surprise, font aujourd'hui encore le quotidien de mon métier. Cela m'a permis de revisiter sous un jour nouveau les travaux de Paul Rivenc, et d'y lire leur étonnante modernité et transversalité. J'espère que ce point de vue extérieur ne dénaturera en rien les travaux de Paul Rivenc, et permettra de croiser différents « Umwelts³ ».

Paul Rivenc a ouvert de nouvelles frontières permettant de dépasser un enseignement empirique du FLE, puis des langues, vers un enseignement scientifique. Il a construit des concepts nouveaux⁴, les a élaborés en outils pour les enseignants en langue. Il a su synthétiser ses travaux, les passer à l'athanor de sa pensée et de ses expériences, pour créer avec son équipe une méthode nouvelle : le SGAV⁵. Nous détaillerons plus loin notre approche de cette problématique. L'importance de cette méthode est capitale, pour la mesurer il suffit de savoir que longtemps le FLE, et l'apprentissage des langues, se divisaient en deux catégories : les fondamentalement SGAVISTEs, et les non SGAVISTEs, en fonction, pour ainsi dire, de leurs thèmes de prédilection. De toute évidence Paul Rivenc a créé des référents autour desquels s'articule (pour, contre ou avec) l'enseignement et la recherche en didactique des langues dans le monde. Je m'intéresserais particulièrement à cette capacité à rassembler des connaissances, à les mettre à l'épreuve du terrain, et à créer des outils et méthodes. Cette approche rappelle justement celle prônée par les ergonomes (nous y reviendrons également), et rejoint finalement toute méthode expérimentale sérieuse.

J'ai retenu un maître mot des recherches de Paul Rivenc : interdisciplinarité, et objectivité. Alors que dans les années 50 florissaient des écoles de pensées en sciences humaines, et beaucoup de croyances, Paul Rivenc voulut savoir plutôt que croire. Il voulait, avec Georges Gougenheim, que l'enseignement du français soit rationalisé, pragmatisé et finalement facilité. Dans cette quête il s'est nourri de nombreux courants scientifiques, il se les est appropriés, et en a tiré le nécessaire pour que naisse une « didactique des langues » fonctionnelle et sans cesse à améliorer.

Une approche écologique⁶ de la langue

« La langue et la culture s'influencent [...] mutuellement. La grammaire, les catégories pragmatiques et métapragmatiques se projettent dans le monde et notre compréhension du monde se projette elle-même dans ce que nous estimons signifiant dans notre discours. Le langage et l'idéologie s'imbriquent, définissant non seulement notre compréhension de la manière dont nous parlons, mais aussi la manière dont nous comprenons la signification de ce dont nous parlons. »⁷

C'est sur le terrain que P. Rivenc puise ses recherches, et c'est sur le terrain qu'il en restitue l'application. Il s'est approprié la lutte de A. Martinet contre le « Malthusianisme linguistique ». Très tôt il a désacralisé la langue française, et s'est lancé avec G. Gougenheim dans une titanesque entreprise qui allait devenir le Français Fondamental (premièrement nommé Français Élémentaire en 1953). Ces deux compagnons du devoir, artisans du mot et de la statistique (que les chercheurs aujourd'hui imaginent une analyse d'un tel corpus, à la main !) ont fait foire des bienséances et sont allés chercher la langue française où elle se trouvait : chez les francophones. Cette approche écologique de la langue par P. Rivenc a permis de bâtir non seulement sa pratique mais ses théories. Si on revient au Français Fondamental il est possible de critiquer la validité théorique de l'approche. Pourtant ce principe du « Français Fondamental » a de quoi laisser aujourd'hui encore songeur : il s'agit d'instantanés de langue usuelle, classés en galeries de fréquences ou disponibilité statistiquement établies. On y décèle ici les traces d'un Chomsky, à travers cette quête d'universalité, des facteurs communs linguistique des français. Le français fondamental m'apparaît comme un fonds informationnel commun aux français, le plus petit dénominateur manipulable par un cerveau francophone pour communiquer.

Lorsque j'ai découvert le principe du Rasoir d'Occam⁸ l'hypothèse de ce fond commun communicationnel minimal m'en a paru une bonne illustration. Le Français Fondamental, qui prédit ce qui doit d'abord être enseigné en FLE, est une théorie simple et élégante, et probablement vraie (selon ce principe) puisque la plus simplement énoncée. Les hypothèses concurrentes considéraient alors un français académique, aseptisé au formol, inutilement complexe et inutilisable en situation d'enseignement. Je me permet de (re)formuler la théorie sous-jacente au Français Fondamental ainsi : « Il existe un corpus minimal d'éléments paradigmatiques, articulé selon un corpus minimal de règles syntagmatiques, nécessaire et suffisant pour une compétence minimale du français. Ces corpus varient peu sur l'axe diachronique, et sont liés à des situations réelles. ». La pierre d'achoppement de cette théorie est : que veut dire « compétence minimale » ? Pour Paul Rivenc, il semble que cela ait voulu dire « répondre aux besoins quotidiens d'une personne résident (ou qui résiderait) en France ». Finalement un corpus des « besoins fondamentaux » ne serait pas inutile non plus (si on ne va pas chercher du côté de Maslow et de sa pyramide des besoins) ?

Il a contourné ce problème : ses interviews de locuteurs natifs permettent d'aborder librement les sujets de préoccupation, et la vie quotidienne des français, et doit donc nécessairement couvrir leurs besoins fondamentaux. Toutefois la présence des « mots disponibles » et des vocables introduits par la commission laissent voir que le souci de rechercher les compétences langagières « utiles » (répondant à un besoin) a toujours été présent à l'esprit du chercheur et de ses partenaires, quitte à parfois écorner (consciemment, mais involontairement), l'objectivité de ces choix.

A ce stade de ma lecture des travaux de P. Rivenc, j'avais compris comment la volonté d'une équipe de recherche comme celle à laquelle participait P. Rivenc, a fait d'une friche (le FLE du début des années 50), un terrain de recherche fertile. J'avais retenu de son approche la volonté de rechercher une information vraie, sur le terrain, plutôt que dans d'abscons modèles académiques.

Cette démarche est aujourd'hui au cœur de mon métier d'ergonome dont la

méthodologie consiste à examiner de façon écologique l'ensemble des paramètres (intrinsèques et extrinsèques) liés à l'activité de personnes (ouvriers, étudiants, formateurs, chercheurs, ...). Cette observation s'appuie sur des modèles établis en sciences cognitives, psychologie, psychologie sociale, linguistique, Le but étant de restituer ces observations, de les expliquer et de les enrichir de recommandations permettant l'amélioration des conditions dans lesquelles s'exercent ces activités, ainsi que ses produits (produits de fabrication, connaissance, compétence, qualité, ...).

Peut-on utiliser l'ergonomie pour la problématique SGAV ?

Pour répondre à cette question, je dois comparer les deux approches. Sans rentrer trop dans le détail d'une approche ergonomique, je dois ici présenter quelques uns des outils essentiels de l'ergonomie, pour plus loin les lier à la Problématique SGAV.

L'ergonome a une approche globale des phénomènes de travail qu'il étudie. Nous verrons pourquoi l'apprentissage du français est un travail au sens d'une activité humaine poursuivant un but prescrit, effectuée dans un cadre institutionnel. La méthode présentée ici, issue des travaux de J. Christol, est une démarche globale, qui sert de cadre général, sous une forme ou une autre, à toute intervention ergonomique.

Toutes ces approches sont liées (entre autres mais l'exhaustivité est impossible ici) à certains modèles cognitifs de régulation de l'activité. Un des plus utilisés en France est le Modèle de résolution de problème révisé par HOC⁹ (qui y introduit une notion de dynamisme).

Figure 1 : Modèle de résolution de problème de J. Rasmussen révisé par HOC J.M.

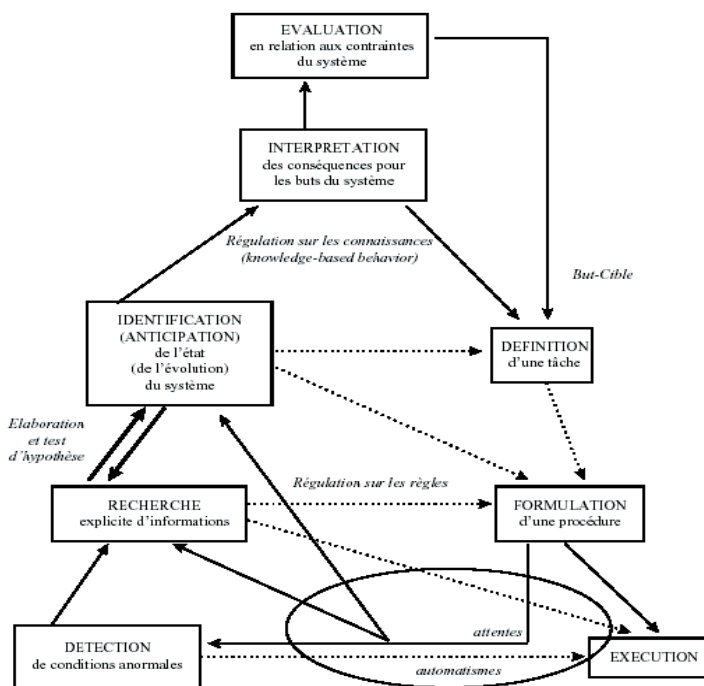
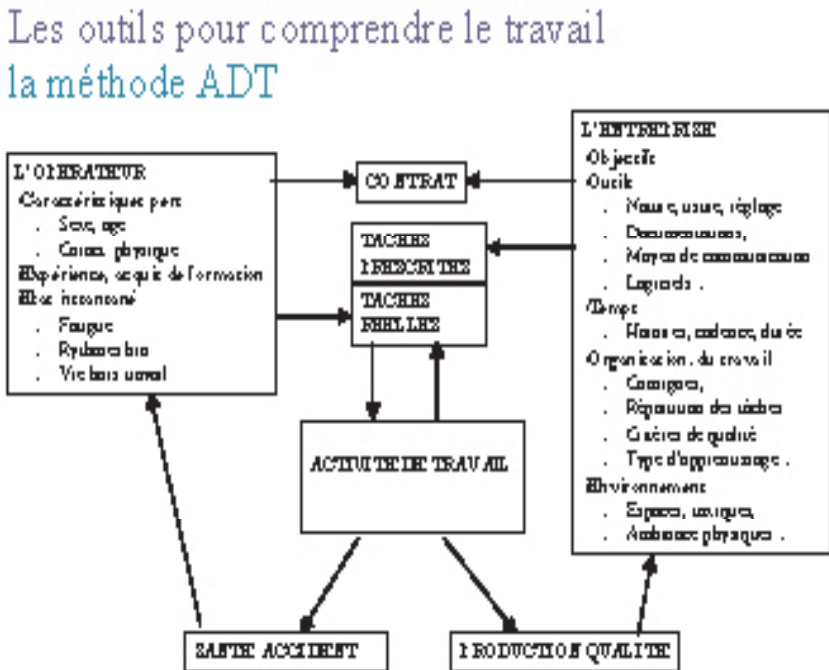


Figure 5 : Modèle de résolution de problème (RASMUSSEN révisé par HOC)

Ces modèles s'attachent à décrire l'activité qui découle de la tâche¹⁰ souhaitée. Cette tâche elle-même est élaborée dans un but qui provient d'un contexte (organisationnel). Ici, considérons la tâche considérée comme une performance linguistique attendue par l'institution et/ou l'apprenant, et l'activité comme son exécution effective, en classe, ou en situation. L'enseignant intervient à tous les niveaux de cette activité, sauf l'exécution elle-même. L'apprenant, en parallèle, intervient aux mêmes niveaux et en tire ses conclusions et corrections qui peuvent diverger de celles proposées par l'enseignant.

Ceux qui connaissent les travaux de Paul Rivenc concernant la problématique y retrouveront sans doute sa volonté de décrire la situation d'enseignement telle que décrite dans son « Schéma des situations d'apprentissage ». Ce schéma sera donné plus loin à titre de comparaison. Le schéma suivant d'écrit la situation de travail selon l'ergonome :

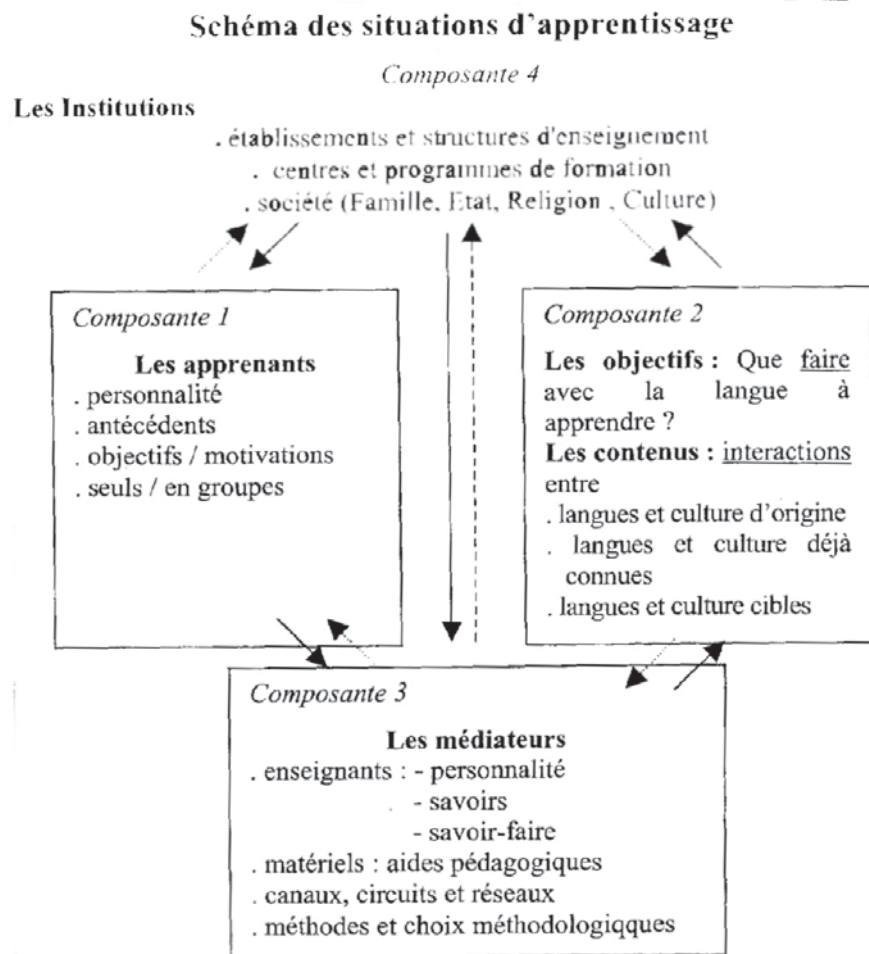
Figure 2 (d'après J. Christol) :



La situation de travail est considérée volontairement de façon générique, Globale (cela doit rappeler au lecteur attentif les travaux de P. Rivenc concernant le SGAV). La situation d'enseignement est une instanciation de la situation de travail.

Voici comment P. Rivenc la schématise :

Figure 3 :



Comme pour le schéma précédent, on peut voir que l'apprenant n'est pas « au centre » du système, mais une composante d'un système. Mettre l'élève au centre du système d'apprentissage est le produit d'une idéologie¹¹, l'intégrer dans ce système comme une composante devant produire une compétence/performance est une constatation du fait d'apprentissage. L'objectif de l'élaboration de ce système est l'apprentissage lui-même, pas le sentiment qu'à l'élève d'être au centre du système. Bien entendu ce sentiment lui-même est une composante motivationnelle nécessaire, mais pas suffisante. La comparaison des figures 2 et 3 permet de dégager de nombreuses similitudes d'approche. Ainsi la composante 4 de P. Rivenc est à rapprocher de « l'entreprise » de Christol. La composante 3 (les médiateurs) est une sous-classe de l'entreprise, puisqu'elle fait partie de l'organisation et des « outils » de travail. Il est également envisageable de considérer l'enseignant comme sujet, et le mettre au même niveau d'analyse que l'apprenant :

comme l'opérateur dont l'activité doit permettre à d'autres opérateurs (les apprenants) à produire de la compétence/performance. La composante 2 (Objectifs et contenus) relève à la fois du contrat, de la tâche prescrite, et des outils.

Il est impossible d'amorcer ici une comparaison approfondie de ces deux approches et de leurs apports respectifs. L'intérêt de cette comparaison est de permettre à ces deux sciences (ergonomie et didactique des langues) d'exister sur un même plan. En effet les similitudes d'approches observées permettent de créer un terreau théorique et méthodologique commun. Si ces similarités existent, alors ces deux sciences ont à apprendre l'une de l'autre. De nombreux travaux existent¹² en ce sens, aucun à ma connaissance ne porte spécifiquement sur la problématique SGAV et ergonomie. Ce schéma des situations d'apprentissage est utilisé par P. Rivenc pour la conception de méthodes et outils en TIC. Ce type de problématique est maintenant bien connue de l'ergonomie qui est dotée de nombre de principes fondamentaux et pratiques qui permettent de créer des applications qui répondent à un besoin réel, et non supposé. Ces outils ne font pas l'objet de cet article, mais je vous renvoie une fois encore à la bibliographie pour défricher ces pistes.

La pluridisciplinarité de la didactique des langues

Une fois les outils nécessaires et suffisants à l'encodage d'un français utile (Fondamental) élaborés, P. Rivenc s'est penché sur les traitements possibles de cette information, notamment, comment transmettre la compétence langagière.

P. Rivenc cherchait donc à améliorer « l'apprentissabilité¹³ » du FLE. Et lorsque je relis ses travaux à l'aune de mes savoirs en sciences cognitive, linguistique et informatique, je ne peux qu'être frappé par leur constante modernité. D'emblée il prend la mesure des méthodes audio-orales élaborées par les américains pour la guerre 39/45 : si ces méthodes son loin d'être parfaites et assez structurées, il en saisit l'intérêt dans le cadre d'une contextualisation des savoirs. Au grès de ses rencontres, notamment avec Joseph Courtés, il se penche alors vers la sémiotique de l'image¹⁴ à la recherche des structures permettant l'élaboration de documents qui facilitent et enrichissent l'apprentissage du français. Il élabore alors des outils d'apprentissage multimodaux, qui accèdent et s'ancrent plus facilement dans la mémoire à long terme des apprenants. Les travaux de Piaget (constructivisme) seront ses bases de travail (dans un climat plutôt Skinnerien qu'il a heureusement rejeté). Il élabore des outils conceptuels et pratiques. Près de 40 ans plus tard de nombreux travaux, conduits dans le sillage du multimédia, montreront l'intérêt fondamental d'un apprentissage multimodal maîtrisé (non pas construit sur des envies ou croyances). Il existe un lien entre la perception multicanale du langage (proxémie, praxémie, verbale, ...) et production du langage. P. Rivenc l'exprime d'ailleurs clairement lorsqu'il inscrit la Problématique SGAV dans une démarche intégrée » :

« «Audiovisuel» ne désigne plus qu'accessoirement les moyens technologiques d'aide à l'apprentissage : ce mot fait désormais référence à l'intégration, dans notre démarche d'ensemble, des deux canaux privilégiés des échanges communicatifs : le canal auditif, et le canal visuel, agissant en interaction constante dans le cerveau. »¹⁵

Cette approche ne serait assurément pas désavouée par un ergonome cognitif : elle en est le cœur ! Ainsi, on ne peut décontextualiser le langage sous peine de le rendre plus difficile à comprendre, et tronqué. Concernant ce type d'approche, je citerai arbitrairement (et parmi les Français) les travaux de A. Tricot, ceux du groupe « Geste et Voix » (Université d'Aix en Provence) P. Rivenc n'est pourtant pas un partisan du tout multimédia, ou du tout « document authentique », encore une fois il ne cède pas à la mode : il expérimente. C'est ainsi qu'il l'exprime :

« Quelle que soit l'importance de ces nouveaux médias [...] ils ne constituent qu'une aide de plus [...] dans l'essentiel de notre démarche. »¹⁶

Et, faisant justement écho (avec quelle avance !!!) aux travaux précités, il abouti à la conclusion que tout bruit sémiotique serait une surcharge cognitive pour l'apprenant : il faut construire des outils pédagogiques en fonction de la compétence actuelle, et ciblée de l'apprenant, pour ne lui présenter que les éléments sémiotique pertinents, qu'il pourra verbaliser, ou paraphraser sans élément sémiotique perturbateur. En cela il répond à plusieurs des huit critères ergonomiques (dits « critères ergonomiques de Scapin et Bastien) de conception d'outil :

- **Cohérence de la forme et des contenus** « *Les choix de conception d'interface doivent être conservés pour des contextes identiques, et doivent être différents pour des contextes différents* ». Ici nous parlerons d'outils d'enseignement plutôt que d'interface.
- **Charge de travail** (Brièveté, concision, actions minimales, densité informationnelle)
- **Signifiante des Codes et Dénominations**, « *Il doit y avoir adéquation entre l'objet ou l'information affichée ou entrée, et son référent. Par exemple, rendre les règles d'abréviation explicites* ». Il s'agit ni plus ni moins ici que de faire correspondre à un référent donné, un Sa et un Sé stables, ce que prône la Problématique SGAV.
- **Compatibilité**, « *Les termes employés doivent être familiers aux utilisateurs, et relatifs à la tâche à réaliser* ». Nous remplacerons « utilisateurs » par « apprenants », « tâche à réaliser » par situation à verbaliser, et peut être « Termes » par « Concepts ».

Cette comparaison avec des utilisateurs n'est pas fortuite, P. Rivenc la fait lui-même, renforçant de façon étonnante les liens qui unissent sa démarche à celle de l'ergonome¹⁷. Concernant « l'utilisateur SGAVISTE » il dit :

« Par utilisateur j'entends les apprenants (surtout en auto-apprentissage total ou assisté), les enseignants et les formateurs. »¹⁸

Ces critères permettent de construire des outils ou des systèmes plus « utilisables ».

L'utilisabilité désigne la qualité d'une application qui permet à son utilisateur de l'utiliser dans l'atteinte de ses buts en mobilisant un minimum de ressources.

L'utilisabilité d'une application se mesure à trois grands critères objectifs :

- l'efficacité, c'est-à-dire l'atteinte des objectifs par l'utilisateur
- l'efficience, c'est-à-dire l'économie des ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs
- la satisfaction, c'est-à-dire le sentiment qu'a l'utilisateur de ne ressentir aucune gêne, voire une assistance perceptible de l'outil, qui est également agréable à utiliser.

De façon générale, une application, et c'est sans doute un des intérêt pour le FLE, est d'autant plus utilisable (et donc ergonomique) qu'elle ne s'apprend pas, ou que son apprentissage est implicite.

Il me semble que les travaux des deux disciplines (Didactique des langues et Ergonomie) gagneraient à plus collaborer. Des ergonomes son parfois impliqués dans des projets pédagogiques, mais rarement très en amont du projet, là où leur apport serait maximal.

L'avènement des outils d'enseignement assisté par ordinateur permet enfin à ces deux

disciplines de se croiser plus souvent, mais encore trop rarement.

A ce sujet un intéressant travail de recherche « Multidisciplinaire » (comme le dit son auteur) a été effectué concernant l'ALAO¹⁹.

« Puisque le domaine de l'ALAO fait appel aux disciplines concernées par l'apprentissage, la didactique des langues étrangères et les nouvelles technologies, nous aurons à examiner les apports de ces diverses disciplines ou sciences de fondement (psychologie de l'apprentissage, linguistique appliquée, philosophie de l'éducation, sciences cognitives). Dans la mesure où cette thèse cherche à définir le rôle de l'ordinateur dans la situation d'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère, nous concentrerons notre travail exploratoire sur le rôle respectif de chacun des partenaires de cette situation. »²⁰

De nombreux travaux sont publiés concernant cette problématique et il est étrange de constater que très rarement la dimension ergonomique de telles applications n'est abordée. Il s'agit pourtant de créer des outils pour apprendre, et les outils sont justement au cœur du métier de l'ergonome. Des outils conçus sur d'excellentes sources scientifiques, mais non ergonomiques peuvent voir leur portée (utile et scientifique) fortement diminuée ou infirmée par la non prise en compte de ces facteurs ergonomiques !

Concernant l'analyse sémiotique des outils d'enseignement, l'élaboration et l'analyse des éléments connotés et dénotés des documents authentiques (ou non), permettent une interaction contrôlée entre enseignants et apprenants, en éliminant les variables parasites qu'introduiraient des documents à l'interprétation plus hasardeuse. Cette pratique se rapproche beaucoup des méthodes de psychologie expérimentale, fondements d'une intervention ergonomique, où sont contrôlées les variables parasites (interprétations trop dénotées ici), pour pouvoir agir sur les variables dépendantes (la facilité et la qualité d'apprentissage) par le biais de variables indépendantes (les objets et discours didactiques présentés). L'hypothèse sous-jacente étant : « une maîtrise lexicale, structurale, sémiotique, statistique, des outils didactiques d'une langue permet un apprentissage facilité, et de bonne qualité. » Ces fondements menés avec P. Guberina ont abouti à la méthode Structuro Globale Audio-Visuelle (SGAV).

Le SGAV (aujourd'hui Problématique SGAV) est l'aboutissement de son œuvre : tout les éléments nécessaires à l'apprentissage du français y sont intégrés puisque pour P. Rivenc « une langue quelconque – « maternelle » ou « étrangère » ne peut être apprise qu'en situation ». Cette assertion implique de piocher dans tous les aspects des sciences du langage, pour les appliquer à la didactique des langues dans le cadre de la méthode SGAV. L'idée même de l'élaboration d'une telle méthode, et au-delà, d'une problématique, a de quoi faire réfléchir le plus courageux des chercheurs si il mesure la somme de connaissance à intégrer à ce travail (de la sociolinguistique à la praxémie, en passant par la sémiotique de l'image, l'interculturalité et les sciences cognitives !!!). Cette méthode a été élaborée et permet aujourd'hui la construction de cours dans 14 langues ! Le temps de la didactique du FLE (à la connotation politique certaine) a fait place à celui de la didactique des langues, et démontre, si besoin était, d'une objectivité, d'une transversalité (en informatique on dirait portabilité), et donc d'une universalité certaine. Il ne s'agit pas d'une bible, et nombre de critiques sont aujourd'hui encore centrées sur cette problématique et les modèles qui la sous-tendent. La notion de compétence est souvent remise en cause : comment aider un apprenant à devenir un individu social francophone, dans sa globalité, si on ne s'attache qu'à la compétence visée ? Mais la question peut se retourner : A partir de quelles compétences minimales en langue peut-on penser aider un apprenant d'une culture souche à devenir un individu dans sa globalité socioculturelle cible ?

Conclusion

Les travaux précités sont tant le fruit d'une recherche scientifique qu'un engagement personnel et politique : le FLE a d'abord été un outil de pouvoir pour la France coloniale, et il a fallu se désengager de la tutelle du MAE (Ministère des Affaires Etrangères), créer un organisme d'étude et de formation des enseignants (le CREDIF), résister à son éclatement en myriade d'organismes, et continuer à enseigner malgré tout. Aujourd'hui le paysage du FLE offre une multitude d'associations, organismes, aux actions plutôt opaques, non pas du fait de leur volonté, mais de leur manque de visibilité et de leur trop grand nombre. Je pense que le prochain combat du FLE, de la didactique des langues, et leurs dérivés, sera d'offrir une vision claire de leurs modèles et objectifs communs. Cette vision commune permettra de coordonner les nombreux acteurs de l'environnement « Didactique des Langues » et FLE pour aboutir enfin à voir le bout du nez de cette Arlésienne du domaine : une reconnaissance officielle du statut d'enseignant en FLE, avec un concours et des postes spécifiques dans l'Education Nationale. Notre travail dans l'insertion professionnelle nous amène souvent au contact d'enseignants du FLE : nombre de réfugiés, sans-papiers, illettrés, sont envoyés par des organismes d'insertion se (re)mettre à niveau dans des centres où exercent des professeurs de FLE. Ce métier est devenu, aux yeux tant de l'état que des organismes de formation une sorte de fourre-tout pour personnes peu ou pas scolarisées, analphabètes illettrés, et étrangers de tout niveau. Comme l'affirme Jean-Charles Pochard²¹, de l'Université de Lyon, dans sa communication de mars 2002 : « trois regards sur les relations qu'entretiennent politiques linguistiques et didactique(s) du FLE », les enseignants du FLE ont acquis la fonction de « gardiennage », après celle de sélection et de transmission de savoirs et savoir-faire. Il s'agit des trois fonctions officielles des enseignants : Gardiennage, sélection transmission des savoirs et savoir-faire. La fonction de Gardiennage, si elle n'est pas la plus noble, est néanmoins une réalité exercée à travers les contractuels des CEFISEM, Classes Passerelles, stages ANPE, et autres organismes de formation. Il s'agit maintenant de tenter d'obtenir une officialisation du statut, au vu de ses pratiques récentes. Les travaux de P. Rivenc nous ont appris à procéduraliser nos savoirs linguistiques, à en avoir une métacognition, et à les enrichir d'autres univers. Nous avons découvert ici aussi une approche épistémologique rigoureuse d'un problème de sciences humaines. Nous ne saurions le remercier assez, de ses prises de position et de sa rigueur scientifique. Nous avons ainsi pu nous poser de nombreuses questions, essentiellement sur l'apprentissage des langues et la nature même du langage, qui nous ont amenées du côté de l'éthologie cognitive, des sciences du langage, des sciences cognitives, de l'informatique, Ces questions nous motivent encore aujourd'hui et constituent notre quotidien, elles sont les objets de toute notre curiosité intellectuelle. Le choix d'un métier qui paraît si éloigné du FLE et de la didactique des langues (ergonome cognitif), nous le devons à un de ses pères qui nous a donné l'envie de chercher les moyens de faciliter l'apprentissage du français d'abord, puis de toute activité humaine dans un second temps.

Bibliographie

- **Bastien C., et Scapin D.**, *A validation of ergonomics criteria for the evaluation of the human computer interfaces*, pp. 183-196, International Journal of Human-Computer Interaction, Vol 4, N° 2
- **Bastien, J.M.C., Scapin, D.** *Ergonomic Criteria for the Evaluation of Human-Computer interfaces*. Institut National de recherche en informatique et en automatique, France, 1992
- **Besse H.**, *Pour une didactique des différences communicatives*, Revue de phonétique appliquée, 1970
- **Christol J., Mazeau M.**, *Le métier d'ergonome*, 60, 18-25, Performances Humaines et Techniques, septembre-octobre 1992

• **Communications du séminaire Français et plurilinguisme : quelques questions et options de politique linguistiques.** Organisé dans le cadre de « LA JOURNÉE DESS DU LABORATOIRE PLURILINGUISME ET APPRENTISSAGES », de L'École Normale Supérieure Lettres & Sciences Humaines de Lyon, le 08 Mars 2002.

• **Coutaz J.,** *Concepts, méthodes et techniques pour l'interface Homme-Machine,* Journée Etat de l'art, CEA-CESTA, GRECO Informatique, 11 Sept 1992.

De l'ergonome à l'informaticien : pour une méthode de conception et de réalisation des systèmes interactifs, Actes Ergo IA 1988, 4-6 Oct 88, pp. 201-221.

Interfaces Homme-Machine : un regard critique, TSI, Technique et Science Informatiques, 91, AFCET-Bordas.

Interfaces homme-ordinateur; Conception et réalisation, Dunod informatique, 1990.

• **Cureau, J.** *La méthode audio-visuelle structuro-globale Saint-Cloud-Zagreb,* Les Langues Modernes, n° 4, p. 461-462., 1968

• **De Vriendt, S.** *30 ans en didactique des langues,* 3^{ème} ed., Paris, Didier-Erudition, Mons, CIPA, 1997

• **Hoc J.M.,** *Supervision et contrôle de processus, La cognition en situation dynamique,* Grenoble, Presses Universitaires, 1996

Notes

¹ Il est assez évident que l'ensemble des travaux faisant état du FLE, de la didactique des langues et de leur histoire incluent un regard (selon de multiples points de vues) sur les travaux de Paul Rivenc, puisque les deux sont devenus indissociables.

² Je vous livre ici une des définitions « officielle » de l'ergonomie, proposée par l'Association Internationale d'Ergonomie (AIE) : « L'ergonomie (ou l'étude des facteurs humains) est la discipline scientifique qui vise la compréhension fondamentale des interactions entre les êtres humains et les autres composantes d'un système, et la mise en œuvre dans la conception de théories, de principes, de méthodes et de données pertinentes afin d'améliorer le bien-être des hommes et l'efficacité globale des systèmes.

Les ergonomes contribuent à la conception et à l'évaluation des tâches, du travail, des produits, des environnements et des systèmes en vue de les rendre compatibles avec les besoins, les compétences et les limites des personnes. Son nom provenant du grec *ergon* (travail) et *nomos* (lois) pour la désigner la science du travail, l'ergonomie est une discipline qui utilise une approche systémique dans l'étude de tous les aspects de l'activité humaine. Les ergonomes praticiens doivent posséder une large compréhension de l'ensemble du champ de la discipline. Car l'ergonomie préconise une approche holistique qui tient compte de facteurs physiques, cognitifs, sociaux, organisationnels, environnementaux et autres. Il est fréquent que les ergonomes œuvrent dans des secteurs économiques ou des domaines particuliers. Mais ces domaines ne sont pas mutuellement exclusifs et ils changent constamment: de nouveaux secteurs émergent, d'autres s'ouvrent à de nouvelles perspectives. »

³ Pour comprendre l'intérêt de ce mot ici, et dans l'étude de l'apprentissage des langues, je vous en propose la définition donnée par le Dr Claude Leroy dans son cours de « PSYCHOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DE L'ESPACE » : « Chaque être vivant est dans une sorte de « bulle de savon » personnelle et spécifique, où il choisit ce qui lui importe ; de plus, chaque Umwelt est associé à un temps propre (Merkzeit) avec des rythmes spécifiques à chaque espèce ». Il s'agit pour l'apprentissage des langues d'avoir la volonté d'aller vers la culture de l'autre (apprenant et formateur) pour en percevoir les signifiants et en extraire les signifiés. Ici, l'emploi de ce vocable me permet d'anticiper les biais culturels qui pourraient modifier l'écriture ou la lecture de cet article en occultant ou transformant la perception que l'on peut avoir du champ des travaux de Paul Rivenc et de ces pratiques : mon Umwelt d'ergonome m'amène à reconsidérer certains éléments sous l'œil de cette profession, tout en étant éventuellement aveugle à d'autres points de vues (et inversement).

⁴ Il est essentiel de comprendre que P. Rivenc est un chercheur en équipe qui travaille souvent en réseau, il est difficile de strictement dissocier ses travaux de ceux de ses pairs : P.Guberina, R. Renard, S. De Vriendt, G. Gougenheim, R. Michéa, A. Sauvageot. Parmi ces concepts et créations citons : le Français Fondamental, l'utilisation de la linguistique et de la sémiotique, la didactique des langues, la création du CREDIF, et le SGAV.

⁵ Nous en donnons ici la définition tautologique de Jean Cureau (1968), estime que les termes de ce sigle sont une autoréférence à la méthode SGAV:

1. « audio » : primauté à la langue parlée, entendue et vécue dans le cadre de la civilisation (et à un corpus lexical 'fondamental') ;
2. « visuelle » : mise en situation, re-contextualisation (du dialogue entendu) ;
3. « structuro » : volonté de considérer la langue sous sa forme structurée tant au plan phonologique que grammatical ;
4. « global » : une conception globale de la perception.

⁶ Qui considère l'objet d'étude (ici la langue française) hors des laboratoires, dans son milieu « naturel », in vivo.

⁷ Rusted B (2003), *Critical and Cultural Approaches to Space: An Introduction*, LANGUE ET CULTURE25-2, Revue Ethnologies, University of Calgary

⁸ Ce principe (vérifié par J-P Delahaye in pour la science, Dec 2003, « La complexité mesurée », et l'indice de complexité de Kolmogorov), qui est un des fondements de la science moderne s'énonce ainsi dans sa forme la plus utile : « quand on a deux théories en compétition qui permettent de prédire exactement les mêmes choses, celle qui est la plus simple est la meilleure. ».

⁹ Que les ergonomes et cognitiens ne me lapident pas : bien évidemment de nombreux modèles essentiels ne sont pas cités ici, c'est bien un parti pris de considérer ce seul modèle. La taille et le sujet de cet article ne permettent pas de trop s'étendre sur le sujet, j'espère que la bibliographie que je fournis sera un bon début d'éléments de réponses à ceux qui se poseront des questions.

¹⁰ Il y a deux formes de tâches : la tâche prescrite (telle que donnée à faire), et la tâche réelle (telle qu'effectivement réalisée). Cette dernière est appelée l'activité.

¹¹ Il n'est pas de mon propos de critiquer ou appuyer cette idéologie, seulement de la reconnaître pour ce qu'elle est. Cette notion a amené plusieurs courants et méthode à finalement enrichir (ne serait-ce que parce qu'elles font débat) la sphère du FLE. Les approches communicatives, énonciatives, et autres approches récentes, ...

¹² Je renvoie ici le lecteur à la bibliographie qui suit, notamment aux écrits de A. Tricot, de Martha Kashny Borges et Raby, Françoise (liste largement non exhaustive).

¹³ Ce néologisme fait écho à un terme chéri en ergonomie des interfaces homme-machine : l'utilisabilité. D'après Nielsen (1993), l'utilisabilité est fonction de 5 critères :

- L'efficacité : c'est le fait d'atteindre sans perdre trop de temps le but que l'on s'est fixé.
- L'apprenabilité : c'est la facilité ou la rapidité avec laquelle l'utilisateur apprend à utiliser le système d'information.
- La mémorisation : c'est le fait que l'utilisateur parvienne à mémoriser comment ça marche et plus généralement ce qu'il a fait.
- La fiabilité : c'est la prévention ou la gestion des erreurs par le système.
- La satisfaction de l'utilisateur.

¹⁴ Rivenc P. (1973), «Vers une approche sémiotique dans les méthodes d'apprentissage linguistique», in Journal de Psychologie normale et pathologique, nos 1/2, 189-207.

¹⁵ Rivenc P.(2001) Les langues à travers le SGAV, P 103, Collection sources cibles, Université Saint-Joseph, Beyrouth, Liban

¹⁶ Rivenc P. (2001) Les langues à travers le SGAV, P 103-104, Collection sources cibles, Université Saint-Joseph, Beyrouth, Liban

¹⁷ La notion d'utilisateur d'un système est au cœur de l'ergonomie informatique.

¹⁸ Rivenc P. (2001) Les langues à travers le SGAV, P 106, Collection sources cibles, Université Saint-Joseph, Beyrouth, Liban

¹⁹ Apprentissage/Acquisition des langues assistées par ordinateur (CALL en anglais)

²⁰ RÉZEAU J. (2001), *Médiatisation et médiation pédagogique dans un environnement multimédia, Le cas de l'apprentissage de l'anglais en Histoire de l'art à l'université*, THÈSE pour le DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX 2

²¹ <http://www.ens-lsh.fr/labo/plurapp/pdf/mars2002.pdf>